



direction des services  
 départementaux  
 de l'éducation nationale  
 Seine-Saint-Denis  
 éducation  
 nationale

## Motifs de report de stage

### Report de stage au titre des dispositions du décret n°94-874 du 7 octobre 1994

Division des Moyens et  
 des Personnels du 1<sup>er</sup>  
 degré

ARTICLE	MOTIF	DUREE	PIECES JUSTIFICATIVES et/ou CONDITIONS PARTICULIERES
Article 3	Effectuer le service national en tant que volontaire.	1 an	Documents d'engagement.
Article 4	Pour bénéficier d'un congé de maternité	1 an	<p>Peuvent solliciter un report de stage au titre de ce motif les lauréates qui se trouvent en état de grossesse au 1<sup>er</sup> septembre, sans que ce report puisse excéder un an.</p> <p>Les lauréates en état de grossesse peuvent demander à être nommées stagiaires dès le 1<sup>er</sup> septembre. Dans ce cas, elles devront impérativement prendre leurs fonctions à l'issue de leur congé de maternité, sauf si elles sollicitent, un des congés prévus par les dispositions du décret n° 94-874 du 7 octobre 1994 précité.</p> <p><i>Certificat médical du médecin</i></p>
Article 19	Pour bénéficier d'un congé sans traitement.	1 an renouvelable deux fois	<p>Pour donner des soins au conjoint ou au partenaire avec lequel il est lié par un pacte civil de solidarité, à un enfant ou à un ascendant à la suite d'un accident ou d'une maladie graves</p> <p><i>Déclaration du médecin, photocopie du livret de famille</i></p>
			<p>Pour élever un enfant de moins de huit ans ou pour donner des soins à un enfant à charge ou au conjoint ou au partenaire avec lequel il est lié par un pacte civil de solidarité ou à un ascendant atteint d'un handicap qui nécessite la présence d'une tierce personne</p> <p><i>Photocopie du livret de famille</i></p>
			<p>Pour suivre son conjoint ou le partenaire avec lequel il est lié par un pacte civil de solidarité lorsque celui-ci est, en raison de sa profession, astreint à établir sa résidence habituelle en un lieu éloigné du lieu où le fonctionnaire stagiaire intéressé exerce ses fonctions.</p> <p><i>Photocopie du livret de famille et attestation de l'employeur</i></p>
Article 21	Pour bénéficier d'un congé parental	Jusqu'au 3 ans de l'enfant	<p>Le fonctionnaire stagiaire a droit au congé parental prévu à l'article 54 de la loi du 11 janvier 1984.</p> <p><i>Photocopie du livret de famille</i></p>

Report de stage au titre des dispositions du décret  
n°768 du 23 août 2013 et de la note de service MEN  
2015-055 du 17 mars 2015.

MOTIF	DUREE	CONDITIONS PARTICULIERES
Report pour condition de diplômes	1 an	Conformément aux dispositions statutaires relatives au corps des professeurs des écoles, les lauréats des concours qui ne pourront justifier à la rentrée scolaire 2016 d'une inscription en M2 seront placés, pour une seule année, en report de stage. <i>Relevé de notes</i>
Report jusqu'au 1 <sup>er</sup> novembre La nomination en qualité de stagiaire peut être différée jusqu'au 1 <sup>er</sup> novembre 2016 dans les cas suivants.	Jusqu'au 1 <sup>er</sup> novembre 2017	- obtention du master ou inscription en deuxième année de master Meef à une date postérieure au 1 <sup>er</sup> septembre (si la condition n'est pas remplie avant le 1 <sup>er</sup> novembre, report possible d'un an).
		Accident, maladie, raisons familiales graves. <i>Certificat médical du médecin</i>
		Préavis de l'emploi précédent.

## Lettre de demande de report de stage



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Seine-Saint-Denis  
éducation  
nationale

Division des Moyens et  
des Personnels du 1<sup>er</sup>  
degré

**Nom :**  
**Date de naissance :**  
**Adresse personnelle :**  
**Téléphone :**  
**Courriel :**  
**N° inscription concours :**

**Prénom :**

A....., le

A l'attention de Monsieur le recteur

Objet : demande de report d'affectation (cf. tableau relatif aux motifs de report joint)

Monsieur le recteur,

J'ai l'honneur de solliciter le report de ma nomination en qualité de professeur des écoles stagiaire dans le département de la Seine-Saint-Denis pour le motif suivant :

**1<sup>ère</sup> situation - Report pour l'année scolaire 2019/2020 :**

**Report pour effectuer le service national en tant que volontaire**

**Report pour bénéficier d'un congé de maternité**

**Report pour bénéficier d'un congé sans traitement**

- Pour donner des soins au conjoint
- Pour élever un enfant de moins de huit ans;
- Pour suivre mon conjoint astreint pour des raisons professionnelles à une résidence éloignée

**Report pour bénéficier d'un congé parental (jusqu'aux 3 ans de l'enfant)**

**Report pour conditions de diplôme (non obtention du Master 1)**

**2<sup>ème</sup> situation - Report jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2019 :**

**Report de la nomination jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2019**

- Obtention du master 1 ou inscription en deuxième année de master Meef à une date postérieure au 1<sup>er</sup> septembre (si la condition n'est pas remplie avant le 1<sup>er</sup> novembre, report possible d'un an selon la procédure décrite dans le présent document) ;
- Accident ;
- Maladie ;
- Raisons familiales graves ;
- Préavis de l'emploi précédent.

Je m'engage à fournir les justificatifs nécessaires à la vérification de ma demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le recteur, l'expression de ma considération respectueuse.

**Signature**